

L'Office de Tourisme de Bagnoles de l'Orne est classé 2 étoiles (échéance décembre 2015), envisage le classement en catégorie I et s'engage à :



Personnel d'accueil et période d'ouverture de l'Office de Tourisme

↳ Être ouvert au moins 305 jours par an, les samedis et dimanches en période touristique ou d'animation.

Afficher et diffuser ses périodes d'ouverture exprimées en deux langues étrangères au moins (Anglais et Allemand).

Mettre à votre disposition un conseiller en séjour.

Assurer un service d'accueil permanent tenu par du personnel pratiquant deux langues étrangères au moins (anglais par l'ensemble de l'équipe, allemand, espagnol et italien selon le personnel présent).

Répondre toute l'année à vos courriers et mails.

Mise à disposition de l'information

↳ Vous informer gratuitement sur l'offre touristique locale.

Présenter toute l'offre qualifiée de sa zone d'intervention pour toutes les clientèles.

Assurer la fourniture de cartes touristiques, plans et guides touristiques sur support papier.

Diffuser son information touristique sur un support papier traduit au moins en deux langues étrangères (Anglais et Allemand) relative :

- À tous les hébergements touristiques classés comportant au moins le nom de l'établissement, les coordonnées postales, le courriel, l'adresse du site internet, les coordonnées téléphoniques, le niveau du classement ;
- Aux monuments et sites touristiques culturels, naturels ou de loisirs pouvant comporter l'indication des tarifs d'usage, des périodes et horaires d'ouverture au public, du site internet et des coordonnées téléphoniques et postales ;
- Aux événements et animations ;
- Aux numéros de téléphone d'urgences.

Garantir la fiabilité et l'actualité de l'information sur l'offre touristique locale.

Mettre à jour annuellement son information touristique.

Vous donner accès à la consultation des disponibilités d'hébergements classés.

Faciliter vos démarches

Afficher à l'extérieur les numéros de téléphone d'urgences.

Internet et nouvelles technologies

↳ Vous donner accès à son site internet dédié et adapté à la consultation via des supports embarqués.

Proposer un service d'information touristique intégrant les nouvelles technologies de l'information et de la communication (réseaux sociaux, téléphonie mobile, géolocalisation, ...).

Vous offrir l'accès libre au Wifi.

Espace d'accueil et mobilier

↳ Mettre à disposition un espace d'accueil et un espace d'information facilement accessibles.

Vous offrir du mobilier pour vous asseoir.

Labels et engagements

↳ Respecter les exigences de la marque Qualité Tourisme et du label Station Verte.

Traiter vos réclamations et mesurer votre satisfaction.

